

A l'occasion du congrès de la SFETD, le Collège National des Médecins de la Douleur s'est réuni en séance plénière.

Présentation du bilan d'activité par le président Dr Ginies

Présentation du bilan financier par le trésorier Dr Cunin

L'annonce du troisième plan douleur est un cadre de travail, de référence et financier important.

On peut considérer qu'il existe, sur la durée de ce plan, un financement de 10 millions d'€ pour les unités douleur.

Cette reconnaissance nationale incite le CNMD à être un partenaire actif, un collège des praticiens de l'algologie.

La connaissance des activités de chacun (temps de travail, poste, moyens alloués), des dysfonctionnements, des problèmes locaux permettra d'avoir un état des lieux qui sera un argument fondamental dans les négociations avec les tutelles.

La nouvelle tarification condamne à court terme la prise en charge de la douleur en France et d'une manière plus prégnante pour la consultation dans les structures identifiées.

Nous pensons que le financement MIGAC doit recouvrir au minimum les dépenses actuelles.

Cette réalité de terrain, les dysfonctionnements ou les partenariats positifs méritent d'être connus.

Merci de le signaler afin de le décliner au niveau national.

Pour faciliter et cette remontée de l'information, nous vous proposons de prendre contact avec le représentant régional du CNMD

De plus d'une manière temporaire vous avez à disposition sur le site : reseaudouleurouest.com avec un lien avec le CNMD (information, forum....)

Coupon-réponse

Nom –

Prénom –

Adresse

courriel

Cotisation de 2006 30 €